

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES
PUBLIQUES SUR LE PROJET DE LIGNE À 735 KV DE LA
CHAMOUCOUANE-BOUT-DE-L'ÎLE DU SAGUENAY—LAC-SAINT-
JEAN À MONTRÉAL**

**Le projet de ligne à 735 kV
de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île**

par

l'Association des constructeurs de routes
et grands travaux du Québec

Décembre 2014

Association
des constructeurs
de routes
et grands travaux
du Québec



ACRGTQ

Table des matières

L'ACRGTO - Un lien étroit avec l'histoire	3
Le projet de ligne Chamouchouane-Bout-de-l'île	4
Un projet sur mesure pour l'ACRGTO et ses membres	5
La sécurité énergétique - Construire la stabilité	6
Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques	7
Aspects économiques du projet	8
Conclusion - Un appui au développement du Québec	9

L'ACRGTQ - Un lien étroit avec l'histoire

L'Association des constructeurs de routes et grands travaux du Québec (ACRGTQ) remercie les membres du Bureau d'audiences publiques en environnement (BAPE) de recevoir ses commentaires concernant le projet de ligne à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, ci-après le « Projet ».

Les entrepreneurs membres de l'ACRGTQ ont acquis et démontré une expertise exceptionnelle lors de la construction des ouvrages hydroélectriques du Québec. L'histoire des entrepreneurs du Québec est étroitement liée à celle de la modernisation de notre société. À chaque fois que le Québec a connu un développement important, les entrepreneurs ont été les artisans privilégiés qui ont permis d'améliorer grandement la qualité de vie de nos concitoyens faisant ainsi de notre province une société d'avant-garde.

Le Québec pourra d'ailleurs toujours compter sur les entrepreneurs du secteur génie civil et voirie de l'industrie de la construction pour agir à titre de locomotive de l'économie québécoise.

L'ACRGTQ, incorporée en 1944, regroupe sur une base volontaire la majorité des principaux entrepreneurs et fournisseurs de biens et services œuvrant dans le domaine des travaux de génie civil, de voirie et de grands travaux au Québec. En fait, le secteur génie civil et voirie englobe tous les travaux de construction d'ouvrages d'intérêt général d'utilité publique ou privée notamment les routes, les infrastructures, les éoliennes, les barrages, les centrales et lignes électriques et les gazoducs.

L'ACRGTQ est également, en vertu de la *Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction* (Loi R-20), une association d'entrepreneurs et l'association sectorielle d'employeurs mandataire de la négociation, de l'application et du suivi de la convention collective du secteur génie civil et voirie. À ce titre, elle représente plus de 2 700 entreprises actives au sein de l'industrie de la construction de routes, d'ouvrages de génie civil et de grands travaux, lesquelles emploient près de 41 000 salariés ayant travaillé 32,3 millions d'heures en 2013.

Le projet de ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île

Dans la région du Lac-Saint-Jean, à la hauteur des postes de la Chamouchouane et du Saguenay, le réseau des lignes de transport d'électricité crée un effet d'entonnoir, limitant ainsi la capacité du réseau de transport à acheminer la puissance vers les centres de consommation du sud, où est concentrée la charge. Le réseau de développement et les transits de puissance augmentant, il en résulte une augmentation de la sensibilité à un point où Hydro-Québec doit procéder à un renforcement majeur du réseau afin d'en assurer la viabilité. Cet effet d'entonnoir s'accroîtra avec les années, notamment avec l'ajout d'une production de 3 500 MW provenant du complexe de la Romaine.

La solution optimale de renforcement préconisée pour assurer la fiabilité et la disponibilité du réseau et le positionner stratégiquement pour l'avenir consiste à construire une nouvelle ligne de transport à 735 kV entre le poste de la Chamouchouane et le poste de Duvernay, situé à Laval, ainsi qu'à dévier la ligne de 735 kV de la Jacques-Cartier-Duvernay vers le poste du Bout-de-l'Île, grâce à la mise en place d'un court tronçon de ligne à 735 kV¹.

La ligne à haute tension est l'une des principales formes d'infrastructures énergétiques et le composant principal des grands réseaux de transport d'électricité.

Dans sa stratégie énergétique rendue publique en 2006 à la suite d'une vaste consultation publique, le Québec a fait le choix de poursuivre les grands projets hydroélectriques afin de continuer adéquatement son développement environnemental, économique et social.

L'ACRGTQ abordera dans ce mémoire la nécessité de poursuivre le développement du potentiel hydroélectrique québécois et par le fait même, du Projet en l'espèce.

¹ Hydro-Québec TransÉnergie, Demande relative au Projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île, Demande R-3887-2014, HQT-1, Document 1

Un projet sur mesure pour l'ACRGTQ et ses membres

La réalisation du Projet est de première importance pour l'ACRGTQ et ses membres.

Il verra à maintenir et à améliorer la qualité du service pour une clientèle dont les besoins sont croissants. Au-delà de la nécessité d'assurer un réseau de transport d'électricité fiable et durable pour l'ensemble des Québécois, l'ACRGTQ croit que le Québec fait face à un enjeu de taille: le maintien de son expertise et de son savoir-faire.

À l'instar des grandes entreprises québécoises telles le Cirque du Soleil ou encore Bombardier, l'industrie du génie civil et voirie est une richesse pour les Québécois, non seulement pour ses travailleurs, mais aussi en ce qui concerne l'expertise que la province acquiert en étant le numéro un mondial de la construction, de la production et de la distribution de l'hydroélectricité. De plus, nos membres sont les générateurs de cette richesse et en font bénéficier l'ensemble de la population du Québec.

L'industrie québécoise du génie civil est un leader en raison du développement hydroélectrique, un savoir-faire mondialement reconnu dans le domaine de la construction d'installations hydroélectriques. Le Projet permettra d'améliorer, de consolider, de maintenir l'expertise et de favoriser l'innovation québécoise en matière de construction d'ouvrages de génie civil et plus particulièrement en matière de construction de lignes à 735 kV.

D'ailleurs, plusieurs membres de l'ACRGTQ exportent actuellement leur savoir-faire aux États-Unis et ailleurs dans le monde et rapportent des retombées en territoire québécois. Nous croyons qu'il est important de maintenir cette expertise québécoise.

La sécurité énergétique - Construire la stabilité

Déjà, lors de la construction de Bersimis 1 et 2 dans les années 1950, les firmes de construction se sont démarquées. En sept ans, on a tracé plus de 400 kilomètres de chemins, élevé 6 barrages, construit une ville pour loger le personnel, percé un tunnel de 8,2 kilomètres et une caverne de 172 mètres. À travers le monde, le génie civil québécois confirmait alors son avancement technologique.

La construction des centrales Bersimis dans les années 50 était essentielle. Sans ces projets, le Québec n'aurait pas pu réaliser adéquatement son développement économique et social. Les projets qui ont suivi étaient tout aussi déterminants puisqu'ils ont permis l'aménagement d'une marge de manœuvre garantissant ainsi une sécurité énergétique au Québec.

Le réseau de transport d'énergie électrique est notamment composé de lignes à 735 kV qui ont été mises en service graduellement depuis le milieu des années 1960. Ce réseau de lignes est essentiel car il sert à transiter la puissance électrique produite par les centrales vers les grands centres de consommation.

En effet, en 1965, Hydro-Québec a mis en service la première ligne à 735 kV au monde, laquelle se situe entre le complexe Manic-Outardes sur la Côte-Nord et la région de Québec².

Au début des années 1980, après plusieurs pannes majeures ou générales, le niveau de fiabilité du réseau a été élevé afin d'assurer une plus grande continuité de service. Depuis 1994, année de la mise en service de la dernière ligne en provenance de la Baie-James, plus de 4 300 MW de nouvelle production ont été intégrés au réseau et ce, sans ajout de nouvelle ligne de transport.

Toujours dans le but d'assurer la fiabilité du réseau de transport, un projet de mise à niveau du réseau de transport principal a été mis sur pied et complété en 2012. Celui-ci consistait en l'ajout de nouvelle compensation série au poste de la Jacques-Cartier et de compensateurs statiques au poste Chénier. Il visait à assurer une capacité de transport suffisante pour répondre aux besoins réguliers en électricité ainsi qu'à maintenir la bonne performance de ce dernier durant les montées et les baisses de consommation des clients.

Depuis, l'évolution du réseau de transport s'est poursuivie. La demande en électricité n'a cessé de croître. Or, pour répondre à la demande, la solution optimale consiste aujourd'hui à ajouter au réseau principal les infrastructures nécessaires au maintien de la fiabilité et de la disponibilité du réseau en vue d'assurer la qualité d'alimentation de l'ensemble des Québécois³.

On peut affirmer sans crainte de se tromper que le Québec poursuivra son développement au cours des années à venir et que ses besoins énergétiques continueront de croître. Il est important de considérer les projets de nouvelles lignes de transport en fonction des futurs besoins en énergie.

² <http://www.hydroquebec.com/comprendre/transport/grandes-distances.html>

³ Hydro-Québec, *Demande relative au Projet à 735 kV de la Chamouchouane-Bout-de-l'Île*, Demande R-3887-2014, HQT-1, Document 1

Aspects environnementaux et la lutte aux changements climatiques

Ce projet de ligne fait partie intégrante des solutions d'avenir dans la lutte aux changements climatiques. En mettant ce type d'énergie à l'avant-plan, le Québec fait en sorte que les émissions de gaz à effet de serre soient maintenues au minimum. L'éolien ne peut faire le travail seul; il s'agit d'une excellente source d'énergie complémentaire à l'hydroélectricité.

À l'heure des changements climatiques, la production d'électricité québécoise est très majoritairement d'origine hydroélectrique. Le débat d'aujourd'hui est donc à considérer dans une perspective globale. À titre de société responsable, nous devons privilégier le développement de notre plein potentiel hydroélectrique avant de considérer d'autres sources de production plus polluantes.

De plus, dans le cadre du Projet, Hydro-Québec a produit une importante étude d'impact sur l'environnement qui a d'ailleurs été remise à la commission. Cette étude a été réalisée en deux étapes : une étude de corridors visant à délimiter un ou des corridors propices au passage d'une ligne à l'intérieur d'une vaste zone d'étude et une étude de tracés consistant à déterminer un tracé de ligne de moindre impact à l'intérieur du corridor retenu dans chaque région touchée par le Projet.

Toutes les composantes du paysage et des milieux naturels et humains susceptibles d'être touchées par le projet ont été analysées par le promoteur. Après analyse des impacts, Hydro-Québec a élaboré des mesures d'atténuation et de compensation pour protéger l'environnement et permettre aux utilisateurs du territoire de poursuivre leurs activités. Le BAPE devra considérer cette étude aux fins d'analyse de ce projet.

Aspects économiques du projet

Hydro-Québec estime à 1 123,8 millions de dollars le coût global du Projet. L'ACRGTO considère qu'il s'agit là de retombées majeures dont ne peuvent se passer le Québec et l'industrie de la construction, en particulier le secteur du génie civil et voirie qui a subi un ralentissement important au cours des dernières années.

De l'avis d'Hydro-Québec, les retombées économiques régionales liées à la construction et au démantèlement des lignes sont estimées à 124,6 millions de dollars, tandis que celles qui découlent des modifications au poste de la Chamouchouane sont de 6,9 millions de dollars. Les retombées régionales issues des travaux aux postes du Bout-de-l'Île et de Duvernay sont de l'ordre de 1,9 millions de dollars. Plus de 1 000 emplois à temps plein sur une période de 5 ans seront créés. Pendant les périodes de pointe (2017-2018), plus de 1 500 travailleurs seront à l'œuvre sur le chantier⁴.

Les retombées économiques liées à ce Projet seront très importantes pour les membres de notre industrie. Des entreprises du Québec en entier telles que des entrepreneurs, fabricants et distributeurs d'équipements du secteur génie civil et voirie pourront bénéficier de ses effets. Il s'agit d'un Projet d'envergure qui aura indubitablement un effet de levier sur l'économie québécoise et dont le Québec ne peut se passer.

⁴ <http://www.hydroquebec.com/projets/chamouchouane/projet-en-bref.html>

Conclusion - Un appui au développement du Québec

L'ACRGTO appuie sans réserve le Projet. La solution retenue par Hydro-Québec est optimale tant du point de vue technique, économique qu'environnemental.

Cette solution a été choisie au terme d'un vaste processus de consultation auprès des citoyens et des acteurs affectés par la réalisation des lignes et des postes. Elle tient compte également des avis d'experts en environnement permettant de minimiser les impacts sociaux et environnementaux en plus de générer d'importantes retombées économiques.

Également, ce Projet permettra aux travailleurs de notre industrie de demeurer des chefs de file dans leur secteur. Nos membres sont fiers d'avoir contribué à bâtir le Québec d'aujourd'hui, d'avoir obtenu une reconnaissance internationale pour l'expertise qu'ils ont acquise et espèrent pouvoir continuer à participer à la construction de projets qui constituent, à notre avis, la meilleure solution sur le plan social, environnemental et économique.

En considérant les retombées positives des projets passés (complexe La Grande, Eastmain-1A-Sarcelle-Rupert, la Romaine-1 et 2, la ligne 735 kV Arnaud Romaine-2, les projets de raccordement des parcs éoliens), on peut affirmer que le Projet en l'espèce bénéficiera à l'ensemble des entreprises québécoises et à toute la collectivité du Québec. De plus, il a été accepté par la majeure partie des intervenants locaux.

Le Projet doit voir le jour; le développement économique et hydroélectrique du Québec en dépend.

Fin du document